

FCPE
HSBC EE EQUILIBRE

Rapport annuel au 30 décembre 2022

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	14
Informations réglementaires	32
Evolution de la performance	36
Certification du Commissaire aux Comptes	40
Comptes Annuels	45
Bilan Actif	46
Bilan Passif	47
Hors-Bilan	48
Comptes de Résultat	49
Annexes	50
Règles et méthodes comptables	51
Evolution de l'Actif Net	54
Souscriptions Rachats	55
Compléments d'information	56
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	63
Inventaire	64
Rapport Annuel de l'OPC Maître	65

Informations concernant les placements et la gestion

Forme juridique

HSBC EE EQUILIBRE est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE).

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Fonds est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE EQUILIBRE – part F

Code AMF: 990000049819

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et investi sur les marchés de taux (obligations et titres de créances négociables), dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation

de crédit et privilège sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.

- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.

- Durée minimale de placement recommandée : 4 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.

- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique composée de 50% actions et de 50% taux.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.

- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

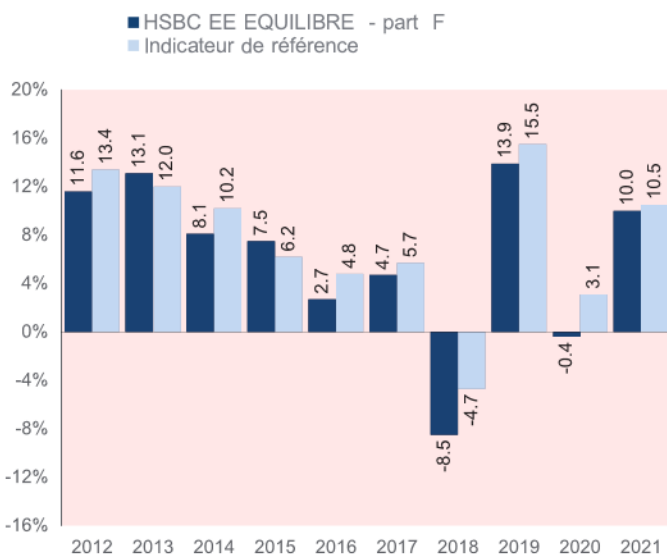
Frais courants	1,45%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE EQUILIBRE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 30 avril 1982.
- La part F est réputée créée le 30 avril 1982.

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% EONIA + 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR) est remplacé par l'indicateur de référence 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
 - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
 - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE EQUILIBRE – part E

Code AMF: 990000102029

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et investi sur les marchés de taux (obligations et titres de créances négociables), dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation

de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.

- Durée minimale de placement recommandée : 4 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

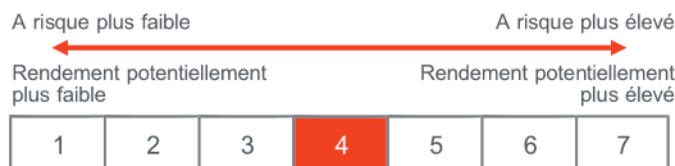
La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.

- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique composée de 50% actions et de 50% taux.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.

- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

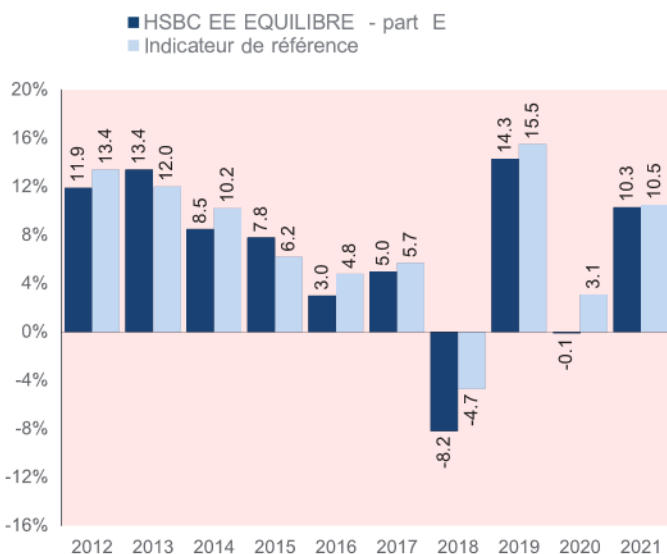
Frais courants	1,15%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais de gestion pris en charge par l'Entreprise représentent 0,30% l'an maximum de l'actif net du FCPE.
- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE EQUILIBRE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 30 avril 1982.
- La part E a été créée le 22 juin 2009.

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% EONIA + 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR) est remplacé par l'indicateur de référence 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
 - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
 - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE EQUILIBRE – part G

Code AMF: 990000121719

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et investi sur les marchés de taux (obligations et titres de créances négociables), dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation

de crédit et privilège sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.

- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.

- Durée minimale de placement recommandée : 4 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.

- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique composée de 50% actions et de 50% taux.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.

- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

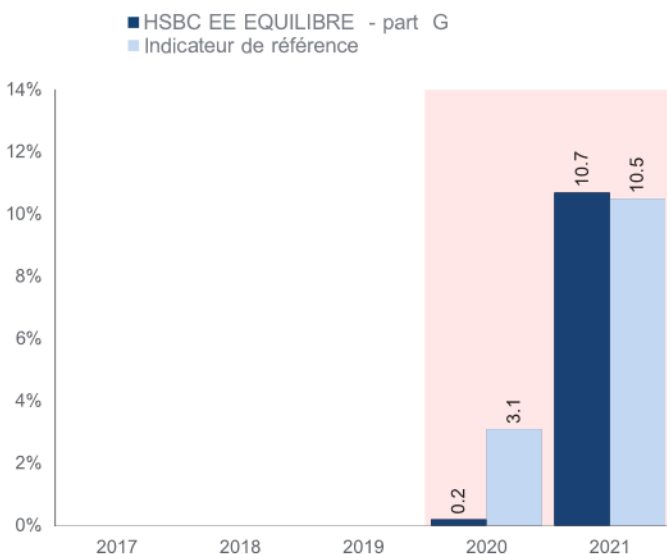
Frais courants	0,80%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE EQUILIBRE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 30 avril 1982.
- La part G a été créée le 30 septembre 2019.

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% EONIA + 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR) est remplacé par l'indicateur de référence 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
 - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
 - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE EQUILIBRE – part PF

Code ISIN: FR0014006189

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et investi sur les marchés de taux (obligations et titres de créances négociables), dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

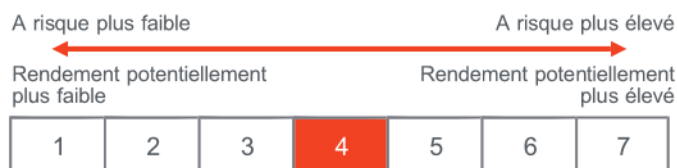
- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Durée minimale de placement recommandée : 4 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.
- La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.
- Les ordres de souscription et de rachat doivent être adressés au gestionnaire du Plan d'Epargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance dans les conditions prévues par le Plan. Ils sont centralisés par CACEIS Bank chaque jour de valorisation au plus tard à 18h00 et sont exécutés, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, sur la base de la valeur liquidative du 1er jour ouvré suivant.
- Tout ordre parvenu après 18h00 sera exécuté sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse de Paris ou le premier jour ouvré suivant en cas de fermeture de la Bourse de Paris aux dates de référence et de jours fériés légaux en France.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique composée de 50% actions et de 50% taux.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.
- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Gestionnaire le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,45%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur une estimation du montant total attendu sur un an. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE EQUILIBRE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 30 avril 1982.
- La part PF a été créée en 2021.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance : organismes d'assurance partenaires du Groupe HSBC ou tout autre assureur choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises.
- Catégorie de parts réservée aux organismes d'assurance.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE est disponible sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).
- L'indisponibilité de vos parts (retraite, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à l'intérêt des porteurs de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE EQUILIBRE – part PG

Code ISIN: FR0014006197

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et investi sur les marchés de taux (obligations et titres de créances négociables), dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Durée minimale de placement recommandée : 4 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.
- La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.
- Les ordres de souscription et de rachat doivent être adressés au gestionnaire du Plan d'Epargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance dans les conditions prévues par le Plan. Ils sont centralisés par CACEIS Bank chaque jour de valorisation au plus tard à 18h00 et sont exécutés, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, sur la base de la valeur liquidative du 1er jour ouvré suivant.
- Tout ordre parvenu après 18h00 sera exécuté sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse de Paris ou le premier jour ouvré suivant en cas de fermeture de la Bourse de Paris aux dates de référence et de jours fériés légaux en France.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible				A risque plus élevé		
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique composée de 50% actions et de 50% taux.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tiennent pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.
- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Gestionnaire le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,80%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur une estimation du montant total attendu sur un an. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE EQUILIBRE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 30 avril 1982.
- La part PG a été créée en 2021.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance : organismes d'assurance partenaires du Groupe HSBC ou tout autre assureur choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises.
- Catégorie de parts réservée aux organismes d'assurance.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE est disponible sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).
- L'indisponibilité de vos parts (retraite, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à l'intérêt des porteurs de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022¹, avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4).

Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises.

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus² ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années.

² Consensus Bloomberg au 30/06/2022

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes³ table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis.

³ Consensus Bloomberg au 30/09/2022

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023⁴ s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records⁵ (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, déblocages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne.

⁴ Consensus Bloomberg au 31/12/2022

⁵ Estimations du FMI décembre 2022

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents (-6.1% t/t), comparés aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY⁷ +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).

Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY⁶+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région.

⁶ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce. Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet. Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY ⁶ +7% t/t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1^{er} juillet.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre -0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 31/12/2022

Politique de gestion

Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE est nourricier de l'OPC maître HSBC MIX EQUILIBRE.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.

Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.

Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

Allocation sur les marchés Actions :

Le fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions de 53.5%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.

Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.

Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.

A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).

Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.

Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 43% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. Partie « cœur » :

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :
L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.
- Approche systématique :
Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente 8.75% de l'actif net, et de lignes directes qui représentent 9.5% de l'actif net.
Sur la période, le fonds et les lignes directes ont réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.
- Approche fondamentale active :
En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.
Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.
Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ». Au 30 décembre, nous détenons :
 - 4.8% d'exposition au style Valorisation (3.6% de HSBC Euro Actions et 1.2% de HSBC GIF Euroland Value)
 - 2.1% d'exposition au style Qualité (2.1% de HSBC GIF Euroland Growth)
 - 3.2% d'exposition au style Taille (0.9% de HSBC Euro PME et 2.3% HSBC Gif European Smaller Companies)
 - 4.9% d'exposition au style faible volatilité (3.8% de HSBC Euro Volatility Focused et 1.1% de HSBC Europe Equity Income)Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.6% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.
- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures :
 - a. 0.8% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100),
 - b. 10.6% d'actions américaines (6.9% ETF HSBC S&P 500, 1.2% ETF S&P500 Low Vol et 2.5% de Futures),
 - c. 0.9% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan),
 - d. 0.5% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada),
 - e. 0.5% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
 - f. 0.5% d'actions suisses (Futures).
 - g. 0.2% d'actions suédoises (Futures).

h. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. Diversifications géographiques sur les pays développés :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amener à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (1%), canadiennes (0.5%), françaises (0.75%), italiennes (0.75%), espagnoles (0.5%) et anglaises (0.5%) aux dépens des indices actions allemands (-0.75%), suédois (-1.75%), des Pays-Bas (-1%) et américains (-0.5%).

3. Diversifications sur les secteurs européens :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.25%), de l'auto (0.75%), des ressources naturelles (1.25%), du pétrole (0.75%), des médias (1.5%), des services aux collectivités (0.5%) et de la santé (1%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.5%), des services financiers (-0.75%), de l'industrie (-0.5%), de la chimie (-0.5%), de la consommation (-0.25%), de l'alimentaire (-0.25%), des valeurs technologiques (-0.25%), du commerce de détail (-0.75%) et des actions européennes (-2.25%).

4. Diversification sur les secteurs américains :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (1.25%) et de l'industrie (0.75%) aux dépens des secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.5%), des services aux collectivités (-0.25%), de la communication (-0.5%) et de l'indice S&P500 (-0.75%).

5. Diversification sur les petites capitalisations américaines :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 1%.

6. Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :

La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la rentabilité des entreprises des pays émergents.

Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 2% au profit des actions des pays développés.

7. Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :

L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de rentabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.75%), brésiliennes (0.75%), chinoises (+0.25%) et taiwanaise (+0.25%) aux dépens des actions mexicaines (-0.25%) de Corée du Sud (-0.5%), indiennes (-0.5%) et malaisiennes (-0.75%).

8. Diversifications investissements alternatifs :

Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.2% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (3.2% PASSIM STR CROSS ASSET et 1.1% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 1.6, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.

Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.

Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du fonds.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Au 30 décembre, la sensibilité du fonds est proche de 2.4.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro

Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 19.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

- **Allocation géographique :**

A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de la France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KFW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**

Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.

Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro

Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature

Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vite été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.

La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du fonds.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :

- 8.7% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (3.3% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 5% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement

En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. Diversification sur les obligations d'états internationaux

Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momentum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement. Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. Arbitrage de courbe internationale

Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.

Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. Diversification sur les obligations émergentes

Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.

Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.

Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :

- 2.2% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
- 1.6% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le FCPE affiche une performance de -11,17% pour la part E, de -11,43% pour la part F et de -10,86% pour la part G.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le FCPE ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du FCPE ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Evénements intervenus sur l'exercice 2022

Nouvelle dénomination de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate

→ date de prise d'effet : 24 août 2021

Depuis le 24 août 2021, l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (composante taux de l'indicateur de référence du FCPE) a comme nouvelle dénomination Bloomberg Euro Aggregate.

Le règlement du FCPE a été actualisé de ce changement.

Restriction de l'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine

→ date de prise d'effet : 12 avril 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement a été introduit dans le règlement du FCPE prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE, à compter du 12 avril 2022, des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Cet avertissement s'inscrit dans le cadre de mesures restrictives prises en 2022 par l'Union Européenne à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie dans le secteur financier.

Une information détaillée sur ces mesures restrictives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion HSBC Global Asset Management (France).

Correction du périmètre d'adhésion des organismes d'assurance

→ date de prise d'effet : 30 décembre 2022

Le périmètre d'adhésion des organismes d'assurance précisé dans le règlement du FCPE a été corrigé pour être élargi aux assureurs autres que les partenaires du Groupe HSBC.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable

→ date de prise d'effet : 30 décembre 2022

En application du règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduit dans le règlement du FCPE, le 30 décembre 2022, un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du FCPE sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

Mise en place du DIC en remplacement du DICI

→ date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2023

Le 1^{er} janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »).

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant

Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DICI qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 100,16%,
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 100,16%.

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MIX EQUILIBRE I	21 600 965,42	53 672 497,51

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du FCPE n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du FCPE	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du FCPE.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du FCPE.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCPE Nourricier

Le rapport annuel de l'OPC Maître est annexé au rapport annuel de votre FCPE.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

Part HSBC EE EQUILIBRE - F

Frais de fonctionnement et de gestion	0,81%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,63%
Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,63%
Autres frais supportés par le FCPE	
Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement - Acquisitions et cessions temporaires de titres	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,44%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

Part HSBC EE EQUILIBRE - E

Frais de fonctionnement et de gestion	0,51%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,63%
Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,63%
Autres frais supportés par le FCPE	
Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement - Acquisitions et cessions temporaires de titres	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,14%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,30%

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Part HSBC EE EQUILIBRE - G

Frais de fonctionnement et de gestion	0,16%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,63% 0,63%
Autres frais supportés par le FCPE Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement - Acquisitions et cessions temporaires de titres	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,79%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

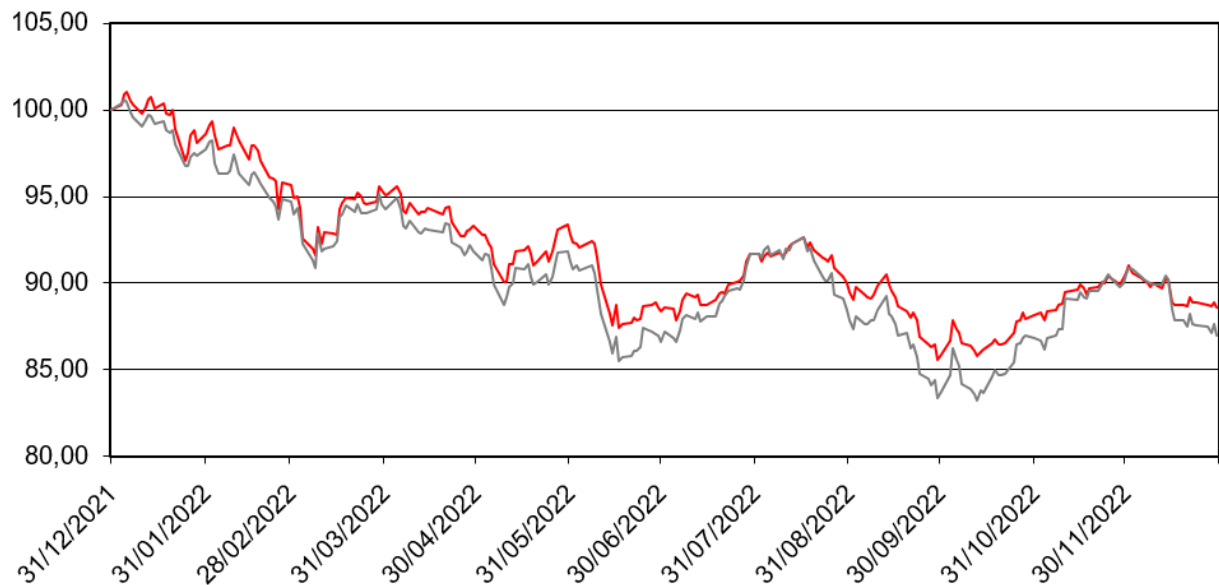
FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Performances

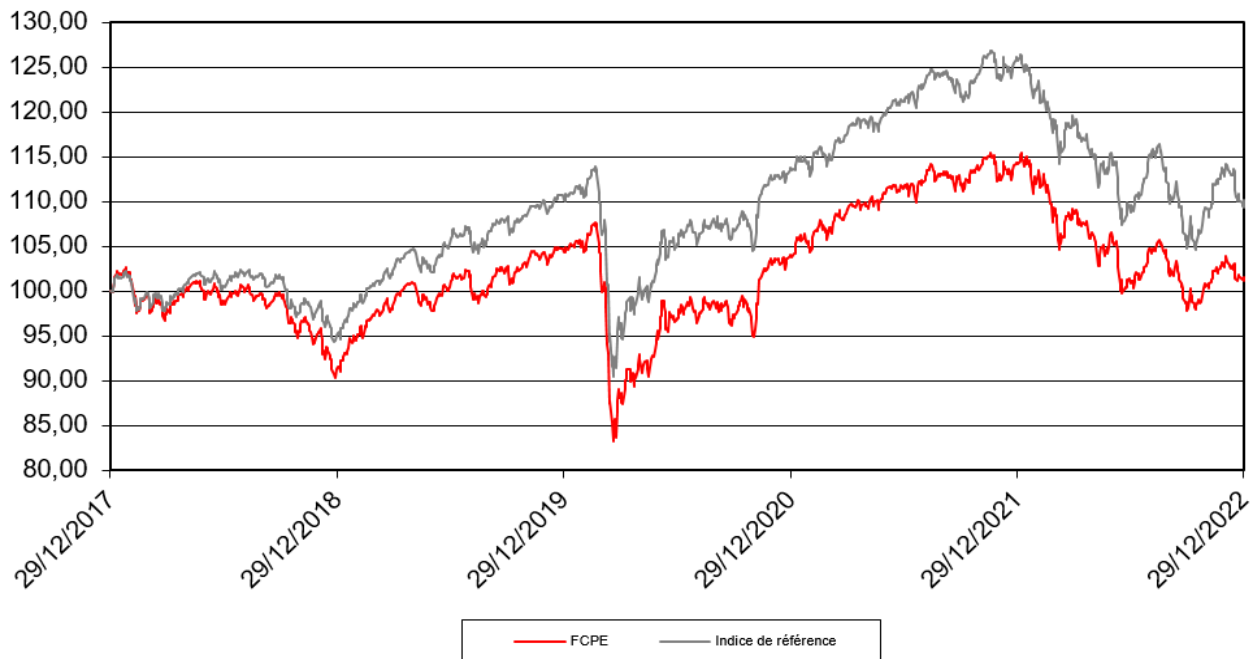
HSBC EE EQUILIBRE (F)

Indice de référence : 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR)
NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 31/12/2021 au 30/12/2022



Evolution de la performance sur 5 ans glissants
Du 29/12/2017 au 30/12/2022



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

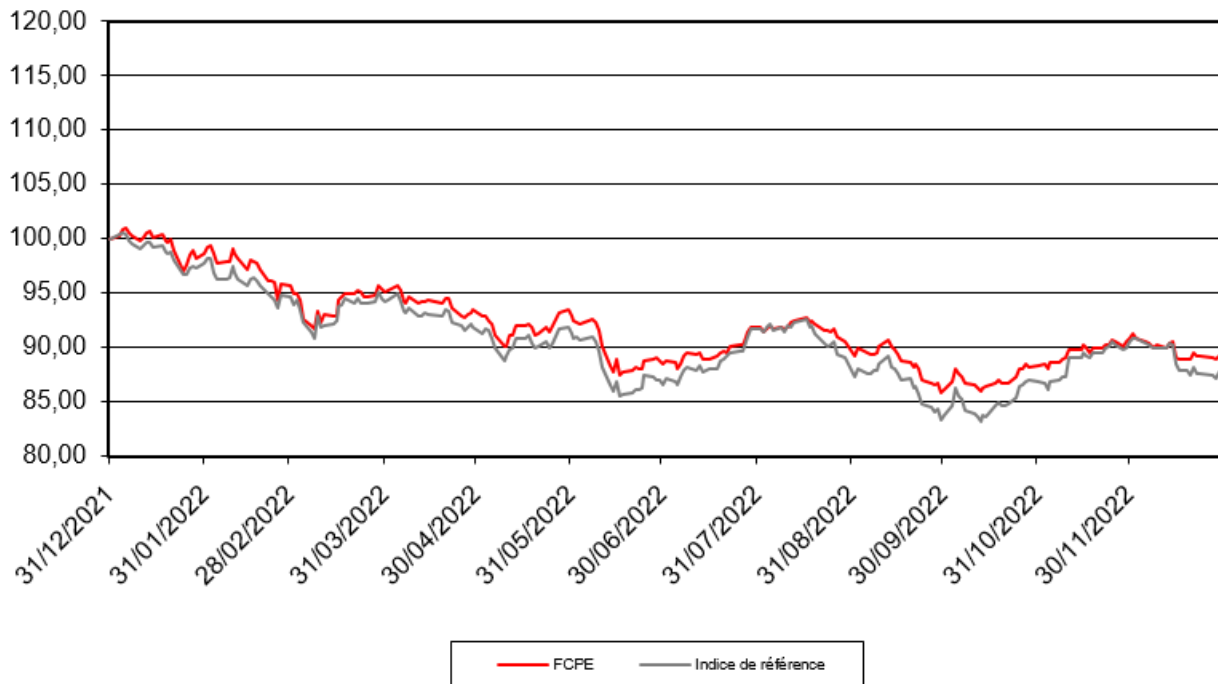
FCPE HSBC EE EQUILIBRE

HSBC EE EQUILIBRE (E)

Indice de référence : 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

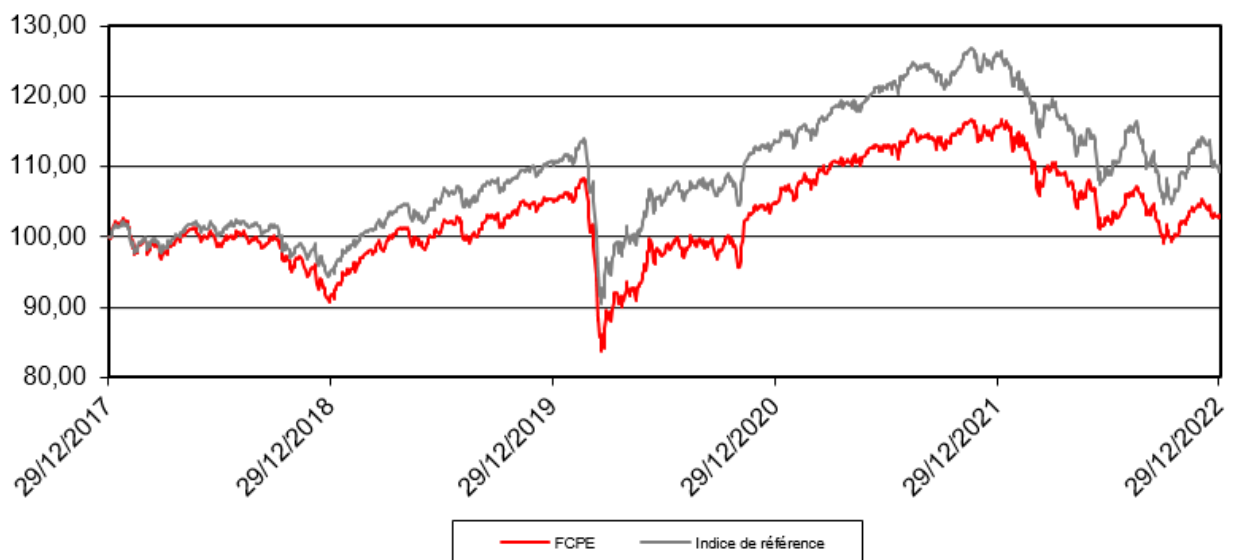
Evolution de la performance sur 1 an glissant

Du 31/12/2021 au 30/12/2022



Evolution de la performance sur 5 ans glissants

Du 29/12/2017 au 30/12/2022



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

HSBC EE EQUILIBRE (G)

Indice de référence : 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

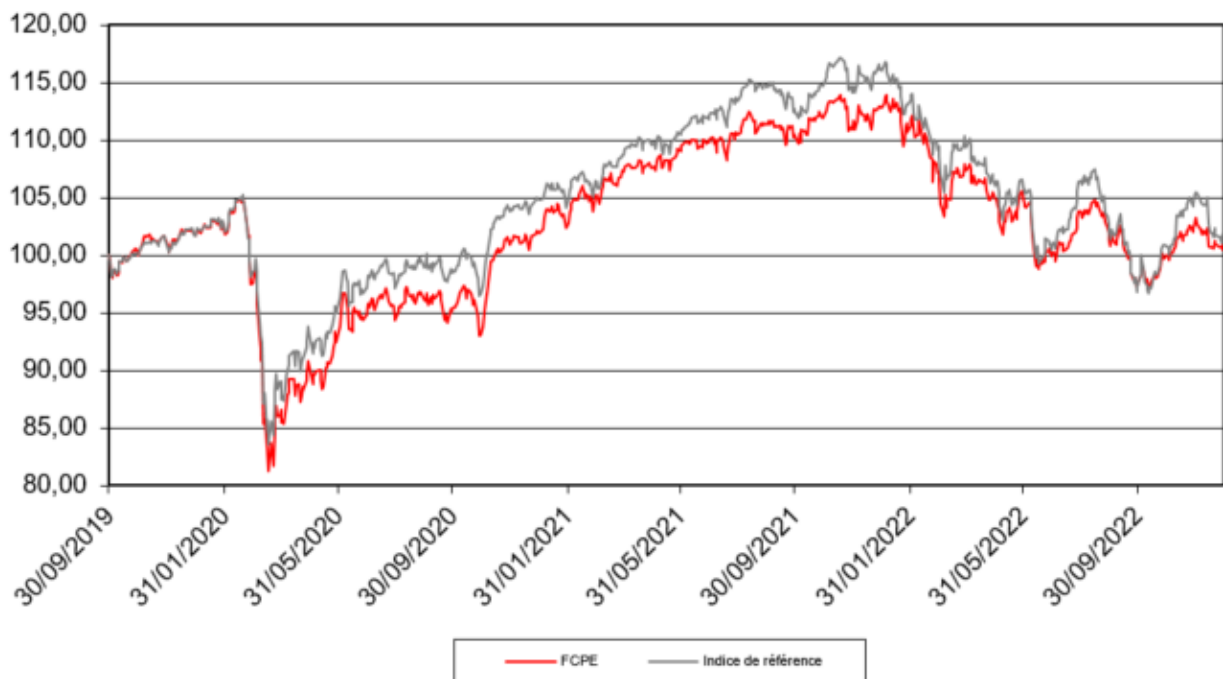
Evolution de la performance sur 1 an glissant

Du 31/12/2021 au 30/12/2022



Evolution de la performance sur 5 ans glissants

Du 30/09/2019 au 30/12/2022



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

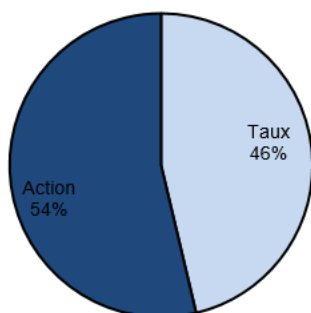
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

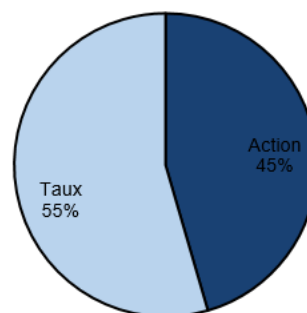
Indice de référence : 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la structure de l'actif

31/12/2021



30/12/2022



Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

HSBC EE EQUILIBRE
FONDS D'EPARGNE SALARIALE NOURRICIER
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale nourricier HSBC EE EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HSBC EE EQUILIBRE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

Comptes Annuels

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022

Portefeuille : 11391 HSBC EE Equilibre

	30/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	258 286 993,26	324 540 058,09
OPC MAÎTRE	258 286 993,26	324 540 058,09
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	1 016,91	1 720,71
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 016,91	1 720,71
COMPTES FINANCIERS	44 178,74	133 476,58
Liquidités	44 178,74	133 476,58
TOTAL DE L'ACTIF	258 332 188,91	324 675 255,38

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022

Portefeuille : 11391 HSBC EE Equilibre

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	255 300 302,49	320 649 471,01
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 423 608,39	5 681 464,40
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 556 567,56	-1 949 141,14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	258 167 343,32	324 381 794,27
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	164 845,59	293 461,11
Opérations de change à terme de devises		
Autres	164 845,59	293 461,11
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	258 332 188,91	324 675 255,38

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 11391 HSBC EE Equilibre

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022

Portefeuille : 11391 HSBC EE Equilibre

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	516,32	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	516,32	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 431,73	1 867,29
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 431,73	1 867,29
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-915,41	-1 867,29
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 121 936,51	2 442 642,08
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	391 744,23	445 114,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-1 731 107,69	-1 999 394,40
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	174 540,13	50 253,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-1 556 567,56	-1 949 141,14

Annexes

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Le Fonds est un Fonds nourricier investi en totalité en parts de l'OPC « HSBC MIX EQUILIBRE » Part « I », appelé Maître.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et commissions :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion			
	Catégorie de parts E N° Code AMF : 990000102029	Actif net	0,30% l'an maximum	à la charge de chaque société adhérente
			0,52%TTC l'an Maximum... Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	à la charge du FCPE

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

	Catégorie de parts F N° Code AMF : 990000049819	Actif net	0,82%TTC l'an Maximum Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	à la charge du FCPE
	Catégorie de parts G N° Code AMF : 990000121719	Actif net	0,17%TTC l'an Maximum Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	A la charge du FCPE
	Catégorie de parts PF	Actif net	0,82% TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an.)	à la charge du FCPE
	Catégorie de parts PG	Actif net	0,17% TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an.)	à la charge du FCPE
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,70%TTC l'an maximum de l'actif net du FCP maître	à la charge du FCPE
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	---

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Parts</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HSBC EE EQUILIBRE E	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EE EQUILIBRE F	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EE EQUILIBRE G	Capitalisation	Capitalisation

Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 3 996,00 €.

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 11391 HSBC EE Equilibre

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	324 381 794,27	316 847 973,60
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	49 377 408,62	34 841 498,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-79 679 219,14	-58 557 510,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 705 717,27	5 803 130,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-38 887 250,01	27 446 096,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	16 976 290,17	55 863 540,18
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-55 863 540,18	-28 417 443,33
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 731 107,69	-1 999 394,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	258 167 343,32	324 381 794,27

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Souscriptions Rachats^(*)

Souscriptions Rachats au 30/12/2022
Portefeuille : 11391 HSBC EE Equilibre

	30/12/2022	31/12/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	49 377 408,62	34 841 498,24
Versements de la réserve spéciale de participation	8 338 573,37	7 392 974,42
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)		159,63
Versement de l'intéressement	6 908 251,44	5 602 067,96
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)		
Versements volontaires	4 760 054,90	6 867 722,22
Abondements de l'entreprise	5 127 869,00	5 155 552,93
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	24 119 270,39	9 578 943,89
Transferts provenant d'un CET	99 741,03	221 437,29
Transferts provenant de jours de congés non pris	23 648,49	22 639,90
Distribution des dividendes		
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>6 155,88</i>	<i>10 996,41</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	79 679 219,14	58 557 510,29
Rachats	28 855 985,08	33 678 028,03
Transferts à destination d'un autre OPC	50 823 234,06	24 879 482,26

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 016,91
TOTAL DES CRÉANCES		1 016,91
DETTES		
	Rachats à payer	36 205,13
	Frais de gestion fixe	128 640,46
TOTAL DES DETTES		164 845,59
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-163 828,68

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC EE EQUILIBRE E		
Parts souscrites durant l'exercice	390 832,28030	14 446 969,97
Parts rachetées durant l'exercice	-712 360,56110	-26 124 533,52
Solde net des souscriptions/rachats	-321 528,28080	-11 677 563,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 326 164,20740	
Part HSBC EE EQUILIBRE F		
Parts souscrites durant l'exercice	676 802,79560	19 674 107,46
Parts rachetées durant l'exercice	-1 692 920,77370	-48 988 895,30
Solde net des souscriptions/rachats	-1 016 117,97810	-29 314 787,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 689 601,55840	
Part HSBC EE EQUILIBRE G		
Parts souscrites durant l'exercice	1 473 219,21160	15 256 331,19
Parts rachetées durant l'exercice	-442 002,24500	-4 565 790,32
Solde net des souscriptions/rachats	1 031 216,96660	10 690 540,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 521 794,65810	

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC EE EQUILIBRE E	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EE EQUILIBRE F	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EE EQUILIBRE G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2022
Part HSBC EE EQUILIBRE E	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	667 787,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EE EQUILIBRE F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 011 229,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EE EQUILIBRE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	51 174,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			258 286 993,26
	FR0012355048	HSBC MIX EQUILIBRE I	258 286 993,26
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			258 286 993,26

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 556 567,56	-1 949 141,14
Total	-1 556 567,56	-1 949 141,14

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE EQUILIBRE E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-629 579,10	-730 486,21
Total	-629 579,10	-730 486,21

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE EQUILIBRE F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-868 044,29	-1 174 683,37
Total	-868 044,29	-1 174 683,37

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE EQUILIBRE G		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-58 944,17	-43 971,56
Total	-58 944,17	-43 971,56

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 423 608,39	5 681 464,40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	4 423 608,39	5 681 464,40

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE EQUILIBRE E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 042 893,68	2 577 393,58
Total	2 042 893,68	2 577 393,58

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE EQUILIBRE F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 775 409,18	2 613 479,58
Total	1 775 409,18	2 613 479,58

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE EQUILIBRE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	605 305,53	490 591,24
Total	605 305,53	490 591,24

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	290 024 741,04	320 156 723,07	316 847 973,60	324 381 794,27	258 167 343,32
Part HSBC EE EQUILIBRE E en EUR					
Actif net	144 368 995,56	156 221 515,22	149 374 161,97	147 243 048,11	119 265 941,83
Nombre de titres	4 501 716,61500	4 263 223,82050	4 081 734,99800	3 647 692,48820	3 326 164,20740
Valeur liquidative unitaire	32,069	36,643	36,595	40,366	35,856
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,05	0,23	0,02	0,70	0,61
Capitalisation unitaire sur résultat	0,15	-0,17	-0,17	-0,20	-0,18
Part HSBC EE EQUILIBRE F en EUR					
Actif net	145 655 745,48	160 929 933,51	141 844 307,92	149 057 687,98	103 505 785,47
Nombre de titres	5 736 152,32270	5 563 215,20810	4 924 548,08670	4 705 719,53650	3 689 601,55840
Valeur liquidative unitaire	25,392	28,927	28,803	31,675	28,053
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,59	0,18	0,02	0,55	0,48
Capitalisation unitaire sur résultat	0,04	-0,22	-0,22	-0,24	-0,23
Part HSBC EE EQUILIBRE G en EUR					
Actif net		3 005 274,34	25 629 503,71	28 081 058,18	35 395 616,02
Nombre de titres		295 696,47010	2 516 129,72110	2 490 577,69150	3 521 794,65810
Valeur liquidative unitaire		10,163	10,186	11,274	10,050
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,03		0,19	0,17
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,01	-0,01	-0,01

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
HSBC MIX EQUILIBRE I	EUR	229 606,807	258 286 993,26	100,05
TOTAL FRANCE			258 286 993,26	100,05
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			258 286 993,26	100,05
TOTAL Organismes de placement collectif			258 286 993,26	100,05
Créances			1 016,91	
Dettes			-164 845,59	-0,07
Comptes financiers			44 178,74	0,02
Actif net			258 167 343,32	100,00

Part HSBC EE EQUILIBRE E	EUR	3 326 164,20740	35,856
Part HSBC EE EQUILIBRE F	EUR	3 689 601,55840	28,053
Part HSBC EE EQUILIBRE G	EUR	3 521 794,65810	10,050

**FCP de droit français
HSBC MIX EQUILIBRE**

Rapport annuel au 30 décembre 2022

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	23
Certification du Commissaire aux Comptes	25
Comptes Annuels	30
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Hors-Bilan	33
Comptes de Résultat	37
Annexes	38
Règles et méthodes comptables	39
Evolution de l'Actif Net	44
Compléments d'information	45
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	54
Inventaire	55

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022¹, avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4).

Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus² ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années. Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

² Consensus Bloomberg au 30/06/2022.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes³ table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis. Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023⁴ s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité

³ Consensus Bloomberg au 30/09/2022.

⁴ Consensus Bloomberg au 31/12/2022.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records⁵ (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, débloquages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne. Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents

⁵ Estimations du FMI décembre 2022.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

(-6.1% t/t), comparés aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY⁷ +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).

Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY⁶+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce. Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet. Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin

⁶ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY ⁶ +7% t/t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1^{er} juillet.

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre -0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

Source : données Bloomberg au 31/12/2022.

Politique d'investissement

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.

Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.

Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

Allocation sur les marchés Actions :

Le Fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions de 53.5%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.

Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.

Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.

A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).

Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du Fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.

Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 43% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions :

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. Partie « cœur » :

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- **Zone Euro :**

L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

- **Approche systématique :**

Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente 8.75% de l'actif net, et de lignes directes qui représentent 9.5% de l'actif net.

Sur la période, le Fonds et les lignes directes ont réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

- **Approche fondamentale active :**

En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC GIF European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « valeur » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.

Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du Fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ».

Au 30 décembre, nous détenons :

- 4.8% d'exposition au style Valorisation (3.6% de HSBC Euro Actions et 1.2% de HSBC GIF Euroland Value).
- 2.1% d'exposition au style Qualité (2.1% de HSBC GIF Euroland Growth).
- 3.2% d'exposition au style Taille (0.9% de HSBC Euro PME et 2.3% HSBC Gif European Smaller Companies).
- 4.9% d'exposition au style faible volatilité (3.8% de HSBC Euro Volatility Focused et 1.1% de HSBC Europe Equity Income).

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.6% du compartiment HRIF SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures :
 - a. 0.8% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100).
 - b. 10.6% d'actions américaines (6.9% ETF HSBC S&P 500, 1.2% ETF S&P500 Low Vol et 2.5% de Futures).
 - c. 0.9% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan).
 - d. 0.5% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada).
 - e. 0.5% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
 - f. 0.5% d'actions suisses (Futures).
 - g. 0.2% d'actions suédoises (Futures).
 - h. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. Diversifications géographiques sur les pays développés :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de rentabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amener à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (1%), canadiennes (0.5%), françaises (0.75%), italiennes (0.75%), espagnoles (0.5%) et anglaises (0.5%) aux dépens des indices actions allemands (-0.75%), suédois (-1.75%), des Pays-Bas (-1%) et américains (-0.5%).

3. Diversifications sur les secteurs européens :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de rentabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au Fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du Fonds.

Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.25%), de l'auto (0.75%), des ressources naturelles (1.25%), du pétrole (0.75%), des médias (1.5%), des services aux collectivités (0.5%) et de la santé (1%) aux dépens des secteurs de la

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

construction (-0.5%), des services financiers (-0.75%), de l'industrie (-0.5%), de la chimie (-0.5%), de la consommation (-0.25%), de l'alimentaire (-0.25%), des valeurs technologiques (-0.25%), du commerce de détail (-0.75%) et des actions européennes (-2.25%).

4. Diversification sur les secteurs américains :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre Fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (1.25%) et de l'industrie (0.75%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.5%), des services aux collectivités (-0.25%), de la communication (-0.5%) et de l'indice S&P500 (-0.75%).

5. Diversification sur les petites capitalisations américaines :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 1%.

6. Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :

La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.

Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du Fonds.

Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 2% au profit des actions des pays développés.

7. Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :

L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.75%), brésiliennes (0.75%), chinoises (+0.25%) et taiwanaise (+0.25%) aux dépens des actions mexicaines (-0.25%) de Corée du Sud (-0.5%), indiennes (-0.5%) et malaisiennes (-0.75%).

8. Diversifications investissements alternatifs :

Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.2% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (3.2% PASSIM STR CROSS ASSET et 1.1% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux :

Le Fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 1.6, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.

Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.

Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du Fonds.

Au 30 décembre, la sensibilité du Fonds est proche de 2.4.

Investissements sur les marchés obligataires :

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro

Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 19.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

- **Allocation géographique :**

A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de la France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KfW, FMS, European Union, Council of Europe).

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

- **Allocation sur la courbe :**

Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.

Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro

Le Fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature

Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vite été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.

La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du Fonds.

Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :

- 8.7% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (3.3% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 5% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement

En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. Diversification sur les obligations d'états internationaux

Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momentum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement. Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du Fonds.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. Arbitrage de courbe internationale

Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.

Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. Diversification sur les obligations émergentes

Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.

Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au Fonds.

Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :

- 2.2% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
- 1.6% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -11.73% pour la part A, de -10.76% pour la part B et de -10.76% pour la part I.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a baissé de -13.00%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocations s'appuyant sur les expertises du groupe pour les décisions de sélection de titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et de rentabilité mais aussi aux critères extra financiers (Environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du Fonds.

✓ **Principaux risques importants**

Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

✓ **Taux de rotation**

Taux de rotation du portefeuille : 33.55%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min}(\text{Achat val mob} ; \text{Vente Val mob})}{\text{AUM moyen}}$

✓ **Gestion des conflits d'intérêts**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

✓ **Prêt de titres**

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

✓ Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

➤ Le 11 février 2022

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans les DICI.

➤ Le 6 mai 2022

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription de parts du Fonds aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration, a été mentionnée à compter du 1^{er} juin 2022 dans le prospectus.

➤ Le 30 décembre 2022

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable avec l'ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du Fonds sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

➤ Le 1^{er} janvier 2023

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du Fonds ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)		2022			
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds avait recours aux instruments financiers dérivés à hauteur de 0.04% de son actif net.

L'exposition ainsi générée par les contrats financiers était de :

- 0.04% pour les contrats de change à terme

Le Fonds a reçu un dépôt de garantie pour un montant de 11 960 014.74 euros en lien avec ces opérations.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Risque global

La Société de Gestion a choisi la méthode de calcul de la VaR relative pour mesurer le risque global du Fonds qu'elle gère. La VaR relative est le rapport entre la valeur en risque du Fonds et celle de son indicateur de référence.

La VaR est calculée selon une méthodologie paramétrique. Un modèle de risque de court terme permet de représenter la dynamique des paramètres de risque des marchés (volatilités et corrélations). Ce modèle s'appuie sur des historiques de données d'au moins 250 jours.

La VaR est calculée pour un intervalle de confiance unilatéral de 99% et une période de détention d'un jour (VaR 99% 1 jour). La VaR 99% 1 jour est convertie en une VaR d'intervalle de confiance 99% et de période de détention 20 jours (VaR 99% 20 jours) selon la méthode recommandée par le régulateur.

En cohérence avec le profil de risque du Fonds, la Société de Gestion a choisi, l'indicateur de référence est l'indice suivant :

40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% €STR+ 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Bloomberg Barclays Euro Aggregate : indice composé de toutes les émissions à taux fixe en euro, de maturité résiduelle supérieure à 1 an au moment du rebalancement et appartenant à la catégorie de notation « Investment Grade ». Les titres composant l'indice ont un encours supérieur ou égal à 300 millions d'euro. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : <http://index.barcap.com/>

€STR : l'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux d'intérêt calculé et administré par la Banque Centrale Européenne et qui reflète le coût des emprunts au jour le jour en euro des banques de la zone euro auprès d'investisseurs institutionnels

MSCI EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe plus de 300 actions représentant les principales capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL).

MSCI World ex EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe près de 1400 actions représentant les principales capitalisations boursières mondiales. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSWEMU\$~E).

Sur l'exercice, la VaR relative a représenté :

- en moyenne : 97.82%
- au minimum : 84.76%
- au maximum : 116.33%

En complément du suivi de la VaR, le niveau de levier du Fonds est également calculé.

Ainsi, à titre d'information, le levier calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés, a représenté sur l'exercice :

- en moyenne : 146.54%
- au minimum : 94.29%
- au maximum : 181.76%

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	207 455 988,36	186 441 717,22
HSBC S AND P 500 ETF	1 116 550,77	39 950 054,80
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	15 554 777,61	13 698 479,12
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	14 073 404,16	13 103 512,49
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.1% 30-04-31		23 817 230,63
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	16 222 452,05	4 773 544,44
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	11 895 884,05	5 700 773,54
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	13 969 593,53	3 589 131,47
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	3 698 578,09	11 322 449,70
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	14 308 543,90	491 738,66

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

HSBC MIX EQUILIBRE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC MIX EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HSBC MIX EQUILIBRE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Comptes Annuels

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022

Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	426 062 010,50	521 315 322,80
Actions et valeurs assimilées	42 501 139,88	51 630 848,35
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	42 501 139,88	51 630 848,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	91 914 541,94	147 301 883,81
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	91 914 541,94	147 301 883,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	277 600 426,70	315 239 319,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	277 600 426,70	315 239 319,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	14 045 901,98	7 143 270,80
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 045 901,98	7 143 270,80
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	83 392 235,10	130 573 244,41
Opérations de change à terme de devises	70 611 901,84	121 111 483,97
Autres	12 780 333,26	9 461 760,44
COMPTES FINANCIERS	17 997 006,24	25 890 080,60
Liquidités	17 997 006,24	25 890 080,60
TOTAL DE L'ACTIF	527 451 251,84	677 778 647,81

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022

Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	418 484 781,27	516 565 195,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	24 951 248,43	36 241 283,65
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 411 782,11	-2 780 101,16
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	442 024 247,59	550 026 377,51
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	13 900 535,16	6 059 693,48
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	13 900 535,16	6 059 693,48
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	13 900 535,16	6 059 693,48
Autres opérations		
DETTES	71 526 469,09	121 692 576,82
Opérations de change à terme de devises	70 419 936,18	120 680 627,15
Autres	1 106 532,91	1 011 949,67
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	527 451 251,84	677 778 647,81

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	87 287 760,00	
EURO BOBL 0322		65 820 560,00
FGBL BUND 10A 0322		10 453 570,00
XEUR FGBX BUX 0322		24 188 580,00
XEUR FGBX BUX 0323	28 129 920,00	
EURO STOXX 50 0323	18 546 500,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0323	18 697 903,61	
MSE CANADA 10 0323	25 254 935,86	
XEUR FGBS SCH 0322		81 893 930,00
FV CBOT UST 5 0322		36 911 872,05
FV CBOT UST 5 0323	30 842 303,29	
LIFFE LG GILT 0323	19 141 166,53	
XEUR FBTP BTP 0322		6 468 440,00
XEUR FOAT EUR 0323	7 892 600,00	
EURO BOBL 0323	50 582 750,00	
FGBL BUND 10A 0323	21 933 450,00	
TU CBOT UST 2 0322		82 303 671,12
TU CBOT UST 2 0323	122 210 998,49	
US 10Y ULT 0322		28 973 300,65
US 10Y ULT 0323	7 203 824,08	
CBOT USUL 30A 0323	7 802 646,99	
AUST 10Y BOND 0323	9 041 346,05	
FTSEJSE TOP40 0322		1 365 695,95
FTSEJSE TOP40 0323	3 878 398,06	
SET50 FUTURES 0322		5 434 288,32
DJE 600 BANK 0322		4 111 025,00
DJE 600 BANK 0323	1 131 570,00	
DJES BANKS 0322		11 894 175,00

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
DJES BANKS 0323	6 044 500,00	
CAC 40 FUT 0122		4 214 370,00
CAC 40 FUT 0123	3 429 365,00	
AEX FUT 0122		2 712 146,00
AEX FUT 0123	4 275 830,00	
SP 500 MINI 0322		11 925 540,80
SP 500 MINI 0323	5 426 563,60	
XEUR FSTU DJ 0322		2 905 920,00
XEUR FSTU DJ 0323	2 183 800,00	
DAX 30 IND FU 0322		8 324 400,00
DAX 30 IND FU 0323	3 147 300,00	
HHI HANG SENG 0122		1 305 421,30
HHI HANG SENG 0123	3 246 156,89	
HKF HANG SENG T 0122		5 191 761,74
DJ STOXX HC 0323	4 507 685,00	
HKF MSCI ID NTR 0322		1 335 382,52
MEFF IBEX35 E 0123	2 212 461,00	
IN NSE SP CN 0122		1 349 521,63
IN NSE SP CN 0123	2 253 863,67	
FCI FTSE Burs 0122		2 878 435,28
FCI FTSE Burs 0123	3 570 365,01	
MEX BOLSA IDX 0323	1 009 738,53	
E-STOXX UTIL 0322		3 934 575,00
SP E-MINI FIN 0322		5 281 612,73
SP E-MINI HEA 0322		2 877 022,51
SP E-MIN INDU 0323	1 120 224,88	
XAPXAP CONSUM 0322		1 431 331,34
XAPXAP CONSUM 0323	5 669 899,27	
SP EMIN UTILI 0322		4 184 488,22
SP EMIN UTILI 0323	1 140 819,86	
XAK TECHNOLOG 0322		2 771 227,58
XAY CONSUMER 0322		2 905 100,25
CONSUMER DISC 0323	3 817 306,16	
DJS BAS R FUT 0322		4 495 400,00
DJS BAS R FUT 0323	5 442 800,00	
DJE 600 INSUR 0322		2 817 500,00
EUR KAY Index 1 0322		7 610 785,00
DJE 600 OIL G 0322		1 373 000,00

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
DJE 600 OIL G 0323	3 454 185,00	
KOSPI2 INDEX 0322		1 239 462,05
KOSPI2 INDEX 0323	2 224 252,59	
HKF MSCI CHIN A 0122		2 702 097,26
MSCI CHIN A50 0123	2 295 221,36	
MME MSCI EMER 0322		8 141 545,02
MME MSCI EMER 0323	11 596 401,97	
NQ USA NASDAQ 0322		8 611 018,29
XEUR FSTN DJ 0322		2 965 620,00
XEUR FSTN DJ 0323	2 320 500,00	
DJS 600 MED 0322		4 265 880,00
DJS 600 MED 0323	5 506 580,00	
FUT OMX COP25 1 0122		768 903,95
FUT OMX COP25 1 0123	572 464,01	
STOXX 600 FIN 0322		2 825 625,00
STOXX 600 FIN 0323	3 302 910,00	
DJS F&B FUT 0322		1 477 300,00
S&P TORONTO 6 0322		2 853 379,74
S&P TORONTO 6 0323	2 103 481,90	
MSCI EUROPE G 0322		8 483 560,00
DJE 600 INDUS 0323	2 129 930,00	
OMXS30 FUT 0122		15 414 024,86
OMXS30 FUT 0123	6 959 537,78	
ST600 RETAIL 0322		2 696 485,00
ST600 RETAIL 0323	3 283 080,00	
STOXX 600 P&H 0322		1 431 690,00
STOXX 600 P&H 0323	1 197 500,00	
E-MIN RUS 200 0322		11 340 221,60
E-MIN RUS 200 0323	4 314 209,42	
XEUR FSMI SWI 0322		1 729 209,09
XEUR FSMI SWI 0323	2 050 372,17	
FTSE/MIB 0322		4 223 440,00
FTSE/MIB 0323	3 437 660,00	
DJ STX600 AUT 0322		4 122 500,00
DJ STX600 AUT 0323	4 944 280,00	
DJE 600 EUROP 0322		12 624 675,00
DJE 600 EUROP 0323	9 817 915,00	
OSFT TOPIX IN 0322		1 673 256,12

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
FTSE TAIWAN I 0122		2 820 084,42
FTSE TAIWAN I 0123	1 163 504,33	
DJS 600 CHEM 0322		4 368 320,00
DJS 600 CHEM 0323	2 279 400,00	
DJS TECH FUT 0322		4 187 040,00
DJS TECH FUT 0323	1 009 925,00	
EURO STOXX 50 0322		41 160 000,00
SP EMINI COM 0322		2 768 587,32
SP EMINI COM 0323	2 133 520,73	
SPI 200 FUT 0323	4 331 818,90	
FTSE 250 I 0322		5 636 560,27
FTSE 100 FUT 0323	2 187 838,83	
RP EURGBP 0322		6 900 384,11
Options		
DJES BANKS 03/2022 CALL 110		9 809 875,81
VSTOXX 01/2022 CALL 25		3 045 168,00
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	5 561 327,49	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4300		20 044 874,34
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	5 030 829,80	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022

Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	150 945,62	43 210,50
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 329 664,53	651 571,20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 067 191,99	2 205 596,59
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 547 802,14	2 900 378,29
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	97 765,00	156 179,29
Autres charges financières		
TOTAL (2)	97 765,00	156 179,29
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 450 037,14	2 744 199,00
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 880 939,69	5 600 331,95
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 430 902,55	-2 856 132,95
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	19 120,44	76 031,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 411 782,11	-2 780 101,16

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Pour la part FR0007003868 : HSBC MIX EQUILIBRE A

- frais de gestion internes : 1.70 % TTC maximum.

- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

Pour la part FR0012355048 : HSBC MIX EQUILIBRE I

- frais de gestion internes : 0.60 % TTC maximum.

- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

Pour la part FR0013270451 : HSBC MIX EQUILIBRE B

- frais de gestion internes : 0.60 % TTC maximum.

- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPCVM.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPCVM peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX EQUILIBRE B	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	Capitalisation	Capitalisation

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022

Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	550 026 377,51	539 414 044,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	26 251 297,64	21 178 776,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-74 325 787,39	-64 709 675,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 507 655,18	41 397 483,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18 067 590,07	-3 292 511,31
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	98 967 509,32	69 930 741,03
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-89 233 945,12	-69 744 214,76
Frais de transactions	-626 745,35	-570 805,33
Différences de change	3 067 845,97	4 585 602,16
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-91 853 285,23	14 799 549,45
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 287 859,83</i>	<i>90 565 425,40</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-90 565 425,40</i>	<i>-75 765 875,95</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	7 741 817,68	-106 479,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>6 043 349,78</i>	<i>-1 698 467,90</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 698 467,90</i>	<i>1 591 988,72</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 430 902,55	-2 856 132,95
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	442 024 247,59	550 026 377,51

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	91 914 541,94	20,79
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	91 914 541,94	20,79
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	18 546 500,00	4,20
Taux	115 417 680,00	26,11
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	133 964 180,00	30,31
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	158 717 293,21	35,91
Taux	320 603 924,90	72,53
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	479 321 218,11	108,44

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	91 914 541,94	20,79						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							17 997 006,24	4,07
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	115 417 680,00	26,11						
Autres opérations	320 603 924,90	72,53						

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées							1 780 682,79	0,40	90 133 859,15	20,39
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	17 997 006,24	4,07								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					87 287 760,00	19,75			28 129 920,00	6,36
Autres opérations					122 210 998,49	27,65	81 425 053,29	18,42	116 967 873,12	26,46

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	951 376,53	0,22						
Obligations et valeurs assimilées			6 004 878,88	1,36			1 350 958,50	0,31
Titres de créances								
OPC	61 130 356,53	13,83					3 454 603,30	0,78
Opérations temporaires sur titres								
Créances	6 216 582,54	1,41	9 222 773,60	2,09	3 810 427,72	0,86	30 555 682,45	6,91
Comptes financiers	1 527 854,98	0,35	1 545 812,11	0,35	911 756,51	0,21	10 752 872,52	2,43
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	467 556,80	0,11					29 315 766,19	6,63
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	208 991 308,10	47,28	18 697 903,61	4,23	27 358 417,76	6,19	63 774 782,84	14,43

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	40 633 022,31
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	29 978 879,53
	Ventes à règlement différé	665 261,19
	Dépôts de garantie en espèces	11 960 014,74
	Coupons et dividendes en espèces	15 057,33
	Collatéraux	140 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		83 392 235,10
DETTES		
	Vente à terme de devise	29 783 322,99
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	40 636 613,19
	Achats à règlement différé	665 460,71
	Frais de gestion fixe	441 072,20
TOTAL DES DETTES		71 526 469,09
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		11 865 766,01

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC MIX EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	12 863,405	4 612 332,14
Parts rachetées durant l'exercice	-55 618,451	-19 568 812,98
Solde net des souscriptions/rachats	-42 755,046	-14 956 480,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	544 567,590	
Part HSBC MIX EQUILIBRE B		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-257,882	-26 728,40
Solde net des souscriptions/rachats	-257,882	-26 728,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	147,070	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I		
Parts souscrites durant l'exercice	18 870,960	21 638 965,50
Parts rachetées durant l'exercice	-47 568,822	-54 730 246,01
Solde net des souscriptions/rachats	-28 697,862	-33 091 280,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	230 058,484	

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC MIX EQUILIBRE A Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MIX EQUILIBRE B Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part HSBC MIX EQUILIBRE A Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 3 270 731,41 1,66 0,06
Part HSBC MIX EQUILIBRE B Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 176,31 0,56
Part HSBC MIX EQUILIBRE I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 610 031,97 0,56 -0,06

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			243 802 451,79
	LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	9 443 594,77
	LU0234594694	Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	7 021 082,61
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	15 859 642,26
	FR0013261229	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	16 639 917,18
	LU0165100255	HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	10 253 061,29
	LU0165100685	HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	5 148 303,57
	FR0010250290	HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	4 989 511,09
	FR0013076015	HSBC EURO PME Z C	3 773 844,78
	IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	3 454 603,30
	IE00BN0T3979	HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	38 659 027,07
	LU0164888108	HSBC GI CHIN EQ ZC	1 162 886,02
	LU0196698665	HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	3 211 008,80
	LU0165096552	HSBC GIF-EURO BOND-ZC	998 954,73
	LU0165108829	HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	14 481 424,07
	LU1449948840	HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	9 784 767,03
	LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	22 058 034,97
	LU2065168796	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	9 712 528,28
	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA ETF	2 383 544,00
	IE00B5VX7566	HSBC MSCI JAPAN	4 140 775,23
	IE00B5SG8Z57	HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	2 155 925,26
	FR0010250324	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	7 158 007,54
	IE00B5KQNG97	HSBC S AND P 500 ETF	30 284 144,46
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	21 027 863,48
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			243 802 451,79

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 411 782,11	-2 780 101,16
Total	-1 411 782,11	-2 780 101,16

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 804 889,73	-2 550 796,05
Total	-1 804 889,73	-2 550 796,05

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE B		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	23,40	-31,52
Total	23,40	-31,52

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	393 084,22	-229 273,59
Total	393 084,22	-229 273,59

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	24 951 248,43	36 241 283,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	24 951 248,43	36 241 283,65

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	10 391 775,02	14 820 382,19
Total	10 391 775,02	14 820 382,19

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE B		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	850,94	3 064,35
Total	850,94	3 064,35

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	14 558 622,47	21 417 837,11
Total	14 558 622,47	21 417 837,11

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	519 592 465,01	567 159 918,06	539 414 044,68	550 026 377,51	442 024 247,59
Part HSBC MIX EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	227 397 985,95	244 502 131,99	221 259 819,64	223 840 419,51	183 212 348,68
Nombre de titres	738 038,645	698 632,165	636 559,861	587 322,636	544 567,590
Valeur liquidative unitaire	308,11	349,97	347,58	381,12	336,43
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,80	5,11	5,35	25,23	19,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,20	-3,36	-3,91	-4,34	-3,31
Part HSBC MIX EQUILIBRE B en EUR					
Actif net	149 392,63	220 562,03	87 824,87	46 663,56	15 124,67
Nombre de titres	1 657,525	2 130,864	844,952	404,952	147,070
Valeur liquidative unitaire	90,12	103,50	103,94	115,23	102,83
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,33	1,50	1,60	7,56	5,78
Capitalisation unitaire sur résultat	0,06	0,09	-0,09	-0,07	0,15
Part HSBC MIX EQUILIBRE I en EUR					
Actif net	292 045 086,43	322 437 224,04	318 066 400,17	326 139 294,44	258 796 774,24
Nombre de titres	296 230,451	284 787,472	279 760,802	258 756,346	230 058,484
Valeur liquidative unitaire	985,87	1 132,20	1 136,92	1 260,41	1 124,91
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,60	16,51	17,51	82,77	63,28
Capitalisation unitaire sur résultat	1,47	1,07	-0,96	-0,88	1,70

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	2 300	293 158,00	0,06
ALLIANZ SE-REG	EUR	6 929	1 392 036,10	0,32
BASF SE	EUR	1 302	60 399,78	0,01
BEIERSDORF AG	EUR	994	106 556,80	0,03
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	6 565	547 389,70	0,12
BRENTAG AG NAMEN	EUR	10 666	636 973,52	0,14
COVESTRO AG	EUR	3 608	131 872,40	0,03
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	11 195	86 929,18	0,02
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	18 833	662 544,94	0,15
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	6 151	114 642,34	0,02
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	3 479	62 395,87	0,01
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	3 448	639 604,00	0,15
HELLOFRESH AG	EUR	29 595	607 585,35	0,13
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	5 111	332 317,22	0,07
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	917	55 249,25	0,02
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	5 037	306 551,82	0,07
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	12 177	747 667,80	0,17
MERCK KGA	EUR	494	89 364,60	0,02
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	523	105 750,60	0,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 415	430 160,00	0,10
PUMA SE	EUR	7 738	438 744,60	0,10
SAP SE	EUR	12 282	1 183 861,98	0,27
SIEMENS AG-REG	EUR	7 894	1 023 378,16	0,24
SIEMENS ENERGY AG	EUR	4 494	78 982,05	0,01
SYMRISE AG	EUR	454	46 149,10	0,01
TOTAL ALLEMAGNE			10 180 265,16	2,30
AUTRICHE				
OMV AG	EUR	8 762	421 452,20	0,10
TOTAL AUTRICHE			421 452,20	0,10
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	8 586	483 134,22	0,11
D'ETEREN GROUP	EUR	912	163 430,40	0,04
SOFINA	EUR	1 185	243 636,00	0,06
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	2 136	157 124,16	0,03
TOTAL BELGIQUE			1 047 324,78	0,24
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	42 731	240 746,45	0,06
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	240 343	673 561,26	0,16

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXABANK S.A.	EUR	134 257	492 991,70	0,11
ENDESA SA	EUR	28 422	501 221,97	0,11
IBERDROLA SA	EUR	46 978	513 469,54	0,11
INDITEX	EUR	19 338	480 549,30	0,11
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	26 683	433 865,58	0,09
REPSOL	EUR	11 881	176 432,85	0,04
TELEFONICA SA	EUR	52 801	178 731,39	0,04
TOTAL ESPAGNE			3 691 570,04	0,83
FINLANDE				
FORTUM CORPORATION	EUR	8 460	131 468,40	0,03
KONE OY B NEW	EUR	2 662	128 574,60	0,03
NESTE OYJ	EUR	11 641	500 795,82	0,12
NOKIA (AB) OYJ	EUR	179 203	775 411,38	0,17
ORION CORPORATION	EUR	3 467	177 649,08	0,04
TOTAL FINLANDE			1 713 899,28	0,39
FRANCE				
ACCOR	EUR	2 573	60 079,55	0,01
AEROPORTS DE PARIS	EUR	450	56 340,00	0,01
AIR LIQUIDE	EUR	5 158	682 919,20	0,16
ARKEMA	EUR	5 952	499 253,76	0,11
AXA	EUR	16 420	427 823,10	0,10
BNP PARIBAS	EUR	11 009	586 229,25	0,13
BOUYGUES	EUR	17 158	481 110,32	0,11
CREDIT AGRICOLE	EUR	27 081	266 233,31	0,06
DASSAULT SYST.	EUR	5 689	190 553,06	0,05
ENGIE	EUR	33 293	445 726,68	0,10
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 988	336 369,60	0,08
HERMES INTERNATIONAL	EUR	313	452 285,00	0,10
IPSEN	EUR	5 307	533 353,50	0,12
KERING	EUR	1 082	514 491,00	0,12
L'OREAL	EUR	579	193 154,40	0,04
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	5 878	220 895,24	0,05
LEGRAND SA	EUR	1 589	118 888,98	0,02
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 297	1 561 730,30	0,36
MICHELIN (CGDE)	EUR	10 919	283 730,22	0,07
ORANGE	EUR	25 322	235 013,48	0,05
PERNOD RICARD	EUR	2 388	438 795,00	0,10
REMY COINTREAU	EUR	2 124	334 742,40	0,08
SANOFI	EUR	8 748	785 920,32	0,18
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	8 880	1 160 793,60	0,26
SOCIETE GENERALE SA	EUR	34 627	813 041,96	0,18
TOTALENERGIES SE	EUR	27 359	1 604 605,35	0,36

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VINCI SA	EUR	5 266	491 265,14	0,11
WENDEL	EUR	3 669	319 936,80	0,07
TOTAL FRANCE			14 095 280,52	3,19
IRLANDE				
AIB GROUP PLC	EUR	28 760	103 996,16	0,02
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	2 422	309 531,60	0,07
KERRY GROUP PLC-A	EUR	944	79 522,56	0,02
TOTAL IRLANDE			493 050,32	0,11
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	44 828	744 817,22	0,17
ENEL SPA	EUR	130 860	658 225,80	0,15
ENI SPA	EUR	17 924	238 138,26	0,06
FINECOBANK SPA	EUR	18 032	279 856,64	0,07
INTESA SANPAOLO	EUR	88 631	184 175,22	0,04
MONCLER SPA	EUR	4 889	242 005,50	0,05
PRYSMIAN SPA	EUR	19 787	685 817,42	0,15
TOTAL ITALIE			3 033 036,06	0,69
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	4 169	279 573,14	0,06
TOTAL LUXEMBOURG			279 573,14	0,06
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	113	145 589,20	0,03
AERCAP HOLDINGS	USD	5 057	276 340,35	0,06
ASML HOLDING NV	EUR	4 021	2 025 779,80	0,46
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	18 280	273 560,20	0,06
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	27 891	748 594,44	0,17
KONINKLIJKE DSM	EUR	3 507	400 850,10	0,09
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	145 036	419 154,04	0,10
PROSUS NV	EUR	1 605	103 442,25	0,02
QIAGEN N.V.	EUR	8 292	389 806,92	0,09
RANDSTAD N.V.	EUR	4 207	239 630,72	0,06
STELLANTIS NV	EUR	17 636	233 923,90	0,05
WOLTERS KLUWER	EUR	5 795	566 519,20	0,13
TOTAL PAYS-BAS			5 823 191,12	1,32
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	21 953	276 827,33	0,07
TOTAL PORTUGAL			276 827,33	0,07
ROYAUME-UNI				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	13 023	675 036,18	0,15
TOTAL ROYAUME-UNI			675 036,18	0,15
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	23 349	770 633,75	0,17
TOTAL SUISSE			770 633,75	0,17
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			42 501 139,88	9,62
TOTAL Actions et valeurs assimilées			42 501 139,88	9,62

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FMS 0.375% 29-04-30 EMTN	EUR	1 100 000	907 250,54	0,20
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	6 526 000	5 832 948,63	1,32
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	EUR	10 400 000	8 711 668,27	1,97
TOTAL ALLEMAGNE			15 451 867,44	3,49
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	6 600 000	5 473 508,38	1,24
TOTAL AUTRICHE			5 473 508,38	1,24
BELGIQUE				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	4 500 000	2 119 401,68	0,48
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	5 360 000	4 156 117,20	0,94
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	2 400 000	1 603 877,10	0,36
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	3 000 000	2 488 443,70	0,57
TOTAL BELGIQUE			10 367 839,68	2,35
ESPAGNE				
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	6 600 000	5 144 146,68	1,16
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	5 450 000	3 477 108,21	0,79
TOTAL ESPAGNE			8 621 254,89	1,95
FRANCE				
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 0.0% 20-01-31	EUR	1 500 000	1 170 900,00	0,27
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	1 700 000	878 623,23	0,20
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	2 300 000	1 774 599,50	0,40
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	4 100 000	2 854 551,99	0,64
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	1 200 000	671 772,58	0,16
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	1 800 000	1 780 682,79	0,40
TOTAL FRANCE			9 131 130,09	2,07
ITALIE				
ITALY 1.65% 01-03-32	EUR	4 500 000	3 573 796,20	0,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	EUR	3 400 000	2 113 743,09	0,48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	EUR	5 500 000	4 083 454,45	0,92
TOTAL ITALIE			9 770 993,74	2,21
JAPON				
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.0% 20-03-52	JPY	970 000 000	6 004 878,88	1,36
TOTAL JAPON			6 004 878,88	1,36
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	10 000 000	6 600 184,25	1,49

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	3 488 000	2 349 394,72	0,53
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 2.25% 15-03-30	EUR	350 000	333 571,34	0,08
TOTAL LUXEMBOURG			9 283 150,31	2,10
NORVEGE				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.375% 19-08-30	NOK	16 000 000	1 345 722,67	0,30
TOTAL NORVEGE			1 345 722,67	0,30
PAYS-BAS				
BNG BANK NV 0.0% 20-01-31 EMTN	EUR	3 500 000	2 712 745,00	0,61
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	5 700 000	4 403 041,13	1,00
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	1 950 000	1 509 612,80	0,34
TOTAL PAYS-BAS			8 625 398,93	1,95
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	8 800 000	7 833 561,10	1,77
TOTAL PORTUGAL			7 833 561,10	1,77
SUEDE				
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	SEK	70 000	5 235,83	
TOTAL SUEDE			5 235,83	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			91 914 541,94	20,79
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			91 914 541,94	20,79
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	11 484,921	15 859 642,26	3,59
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR	14 016,575	16 639 917,18	3,76
HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	EUR	309,096	4 989 511,09	1,13
HSBC EURO PME Z C	EUR	2 799,962	3 773 844,78	0,86
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	64 070,959	7 158 007,54	1,62
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	15 421,333	21 027 863,48	4,75
TOTAL FRANCE			69 448 786,33	15,71
IRLANDE				
HSBC FTSE 100 ETF	GBP	41 145	3 454 603,30	0,78
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	EUR	3 874 814,781	38 659 027,07	8,74
HSBC MSCI CANADA ETF	EUR	128 320	2 383 544,00	0,54
HSBC MSCI JAPAN	EUR	139 467	4 140 775,23	0,94
HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	EUR	172 171	2 155 925,26	0,49
HSBC S AND P 500 ETF	USD	834 838	30 284 144,46	6,85
ISHARES BLOOMBERG ROLL SELECT COMMODITY SWAP UCITS ETF	USD	1 440 659	9 738 706,36	2,21
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	EUR	123 665,4135	13 940 802,06	3,15
SPDR SP 500 Low Volatility UCITS ETF	EUR	83 189	5 339 901,91	1,21
TOTAL IRLANDE			110 097 429,65	24,91
LUXEMBOURG				
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	574 987,504	9 443 594,77	2,13

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	USD	742 862,141	7 021 082,61	1,59
HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	EUR	108 195,742	10 253 061,29	2,32
HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	EUR	81 212,493	5 148 303,57	1,17
HSBC GI CHIN EQ ZC	USD	11 786,007	1 162 886,02	0,27
HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	USD	167 667,163	3 211 008,80	0,72
HSBC GIF-EURO BOND-ZC	EUR	95 915	998 954,73	0,22
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	EUR	1 408 287,861	14 481 424,07	3,28
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	EUR	881 510,543	9 784 767,03	2,22
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	1 856 736,95	22 058 034,97	4,99
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	USD	1 416 078,663	9 712 528,28	2,19
STRUCTURED INVESTMENTS SICAV GS CROSS ASSET TREND PORTFOLIO	EUR	455 543,917	4 778 564,58	1,08
TOTAL LUXEMBOURG			98 054 210,72	22,18
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			277 600 426,70	62,80
TOTAL Organismes de placement collectif			277 600 426,70	62,80
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0123	EUR	-31	200 880,00	0,04
AUST 10Y BOND 0323	AUD	123	-520 550,07	-0,12
CAC 40 FUT 0123	EUR	53	-112 307,00	-0,03
CBOT USUL 30A 0323	USD	-62	260 672,88	0,06
CONSUMER DISC 0323	USD	-31	287 636,45	0,07
DAX 30 IND FU 0323	EUR	-9	99 025,00	0,02
DJE 600 BANK 0323	EUR	162	16 605,00	-0,01
DJE 600 EUROP 0323	EUR	-463	291 380,00	0,07
DJE 600 INDUS 0323	EUR	-67	82 410,00	0,02
DJE 600 OIL G 0323	EUR	201	26 735,00	0,01
DJES BANKS 0323	EUR	1 256	175 840,00	0,04
DJS 600 CHEM 0323	EUR	-40	87 800,00	0,02
DJS 600 MED 0323	EUR	337	-271 285,00	-0,06
DJS BAS R FUT 0323	EUR	176	-164 560,00	-0,04
DJS TECH FUT 0323	EUR	-35	84 175,00	0,02
DJ STOXX HC 0323	EUR	91	-132 405,00	-0,03
DJ STX600 AUT 0323	EUR	187	-194 855,00	-0,05
E-MIN RUS 200 0323	USD	-52	99 273,83	0,02

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EURO BOBL 0323	EUR	437	-1 590 680,00	-0,36
EURO SCHATZ 0323	EUR	-828	987 185,00	0,22
EURO STOXX 50 0323	EUR	-490	727 047,50	0,17
FCI FTSE Burs 0123	MYR	-225	-33 241,51	-0,01
FGBL BUND 10A 0323	EUR	165	-609 891,59	-0,14
FTSE/MIB 0323	EUR	29	-96 715,00	-0,02
FTSE 100 FUT 0323	GBP	26	-1 978,02	
FTSEJSE TOP40 0323	ZAR	104	-99 437,48	-0,02
FTSE TAIWAN I 0123	USD	25	702,74	
FUT OMX COP25 1 0123	DKK	25	-144,56	
FV CBOT UST 5 0323	USD	305	-169 682,45	-0,04
HHI HANG SENG 0123	HKD	80	54 346,72	0,01
IN NSE SP CN 0123	USD	-66	-4 577,18	
KOSPI2 INDEX 0323	KRW	-41	132 915,90	0,03
LIFFE LG GILT 0323	GBP	-170	1 242 637,36	0,29
MEFF IBEX35 E 0123	EUR	27	-7 749,00	
MEX BOLSA IDX 0323	MXN	-43	59 778,44	0,01
MME MSCI EMER 0323	USD	-258	208 805,34	0,05
MSCI CHIN A50 0123	USD	45	-28 784,26	
MSE CANADA 10 0323	CAD	298	-904 166,52	-0,20
OMXS30 FUT 0123	SEK	-379	227 305,50	0,05
S&P TORONTO 6 0323	CAD	13	-72 495,42	-0,02
SIMEX MINIJGB 0323	JPY	-181	341 262,46	0,08
SP 500 MINI 0323	USD	-30	96 584,68	0,02
SP EMINI COM 0323	USD	-36	74 022,02	0,02
SP E-MIN INDU 0323	USD	12	-9 219,96	
SP EMIN UTILI 0323	USD	-17	852,66	
SPI 200 FUT 0323	AUD	39	-96 028,59	-0,02
ST600 RETAIL 0323	EUR	-218	26 160,00	
STOXX 600 FIN 0323	EUR	-117	162 630,00	0,04
STOXX 600 P&H 0323	EUR	-25	49 875,00	0,01
TU CBOT UST 2 0323	USD	636	-37 244,66	-0,01
US 10Y ULT 0323	USD	-65	125 139,09	0,03
XAPXAP CONSUM 0323	USD	80	-84 703,68	-0,02
XEUR FGBX BUX 0323	EUR	-208	5 669 700,00	1,29
XEUR FOAT EUR 0323	EUR	62	-563 580,00	-0,13
XEUR FSMI SWI 0323	CHF	19	-50 220,26	-0,01
XEUR FSTN DJ 0323	EUR	-91	105 105,00	0,03
XEUR FSTU DJ 0323	EUR	122	-68 990,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			6 078 996,36	1,38
TOTAL Engagements à terme fermes			6 078 996,36	1,38
Engagements à terme conditionnels				

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	EUR	1 340	140 700,00	0,03
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	HKD	550	123 009,42	0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			263 709,42	0,06
TOTAL Engagements à terme conditionnels			263 709,42	0,06
TOTAL Instrument financier à terme			6 342 705,78	1,44
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	49 590	50 220,26	0,01
APPEL MARGE CACEIS	HKD	-1 477 350,02	-177 356,14	-0,04
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-2 527 693,99	-227 305,50	-0,05
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-48 056 000	-341 262,46	-0,08
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-1 100 775,01	-1 240 659,35	-0,28
APPEL MARGE CACEIS	KRW	-179 375 000	-132 915,90	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	AUD	972 574,72	617 998,23	0,14
APPEL MARGE CACEIS	ZAR	1 805 710,24	99 437,49	0,02
APPEL MARGE CACEIS	USD	-874 587,24	-819 477,39	-0,18
APPEL MARGE CACEIS	MYR	156 275	33 241,51	0,01
APPEL MARGE CACEIS	CAD	1 412 302	976 661,94	0,22
APPEL MARGE CACEIS	MXN	-1 241 273,66	-59 682,93	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-4 976 383,28	-4 976 383,28	-1,12
APPEL MARGE CACEIS	DKK	1 074,99	144,56	-0,01
TOTAL Appel de marge			-6 197 338,96	-1,41
Créances			83 392 235,10	18,87
Dettes			-71 526 469,09	-16,18
Comptes financiers			17 997 006,24	4,07
Actif net			442 024 247,59	100,00

Part HSBC MIX EQUILIBRE A	EUR	544 567,590	336,43
Part HSBC MIX EQUILIBRE B	EUR	147,070	102,83
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	EUR	230 058,484	1 124,91